

« Les vaches vont où elles veulent » : un troupeau divague, casse-tête en Périgord noir

[Accueil](#)



Le troupeau de limousines est souvent aperçu hors de son pré. © Crédit photo : Illustration/archives Jean-Christophe Sounalet/ "SO"

Par Boris Rebeyrotte - sec.sarlat@sudouest.fr

Publié le 05/02/2024 à 12h30.

Mis à jour le 05/02/2024 à 20h13.

Un troupeau de vaches limousines a tendance à sortir régulièrement de son pré. Les élus et les gendarmes sont intervenus auprès de leur propriétaire, âgé

« Je n'ai pas envie qu'il y ait un jour un accident sur la route ou qu'un enfant se fasse charger sur l'aire de jeux. » Chantal Pannetier a peur. Cette Périgourdine se rend souvent à Siorac-en-Périgord où elle s'occupe de petits. Or, depuis quelques mois, les vaches du voisin ont pris des libertés avec la clôture qui entoure leur pré et se baladent où bon leur semble.

« L'autre jour, il y en avait 17 dehors, poursuit Chantal Pannetier. Et aucune n'est bouclée. Ce qui veut dire qu'en cas d'accident, l'assurance ne marche pas. » Elle va même plus loin : « On vient souvent à l'aire de jeux avec les enfants. Un jour, il va arriver quelque chose. » Le site se trouve dans la plaine, derrière le supermarché de la commune. Effectivement, quelques bouses jalonnent le parcours des bovins sur une partie du parking.

“C'est toute sa vie”

Bien entendu, la Périgourdine a alerté le maire, Didier Roques. « Le problème, c'est que la clôture n'est pas électrique, peste-t-elle. Les vaches vont où elles veulent. » Ancien agriculteur lui-même, l'édile connaît le problème. « Le souci, c'est que lorsqu'elles prennent

l'habitude de sortir, elles continuent, pose-t-il. Et la clôture est électrique. Mais c'est du vieux fil barbelé lisse. Je pense que si le propriétaire mettait du gros fil blanc et large, il n'y aurait pas de problème, les bêtes le verraient. » Le maire poursuit : « Lorsqu'une branche ou des ronces tombent sur le fil électrique, le courant ne passe plus. Et les animaux le savent ».

L'éleveur est âgé de plus de 80 ans et possède beaucoup de bêtes. « C'est toute sa vie, dit le maire. Il vit seul. Sa fille est dans une autre région. Il ne lui reste que ses vaches. À son âge, entretenir tout ça devient compliqué. » Cela dit, Didier Roques est parfaitement conscient du problème. « On a déjà reçu ce monsieur, expose-t-il. On lui a envoyé un courrier en recommandé. À chaque fois, il nous dit qu'il va faire ce qu'il faut. Cela dit, depuis qu'on l'a reçu, les vaches ne sont sorties qu'une fois. »

Une plainte déposée

La gendarmerie de Belvès, elle aussi, est intervenue auprès du propriétaire. Sans grand succès. Les élus de la commune ont aussi essayé de lui glisser à l'oreille qu'avoir un tel cheptel était peut-être trop contraignant.

« Je ne comprends pas pourquoi il a autant de bêtes, souffle Chantal Pannetier. Je crois qu'il en a plus de 80. En plus de celles qui sont près du centre-bourg, il en a aussi sur la route du golf et, elles aussi, elles sortent de leur pré. » Pour Didier Roques, celles du golf sont bien fermées. « Il est arrivé qu'il y en ait une qui sorte, mais pas plus, tempère-t-il. Quant au nombre, je dirais plutôt une trentaine de têtes. »

En tout cas, devant la récurrence du problème, une plainte va être déposée. « Il sera convoqué prochainement », promet l'édile qui se refuse à employer des solutions extrêmes. « J'aurais le droit de les parquer et d'attendre sept jours qu'il les réclame, pose-t-il. S'il ne le fait pas, on euthanasie le troupeau. Ce n'est pas une solution. Non, je lui demande juste de faire l'entretien de sa parcelle et de sa clôture. » Sans passer pour une peau de vache.